AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
DÉROGATIONS MINEURES – OCTOBRE 2025

1. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 1er octobre 2025 à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

   2297, RUE BASTIEN
   Dossier : DM-2025-00034
   Lot : 2 990 996 du cadastre du Québec
   Objet : Permettre l'implantation d'un agrandissement d'un bâtiment principal à 4,44 mètres de la ligne de lot arrière alors que le Règlement de zonage 601 prescrit une marge arrière de 9 mètres.

   1560, RUE MAISONNEUVE
   Dossier : DM-2025-00058
   Lot : 2 991 542 du cadastre du Québec
   Objet : Permettre l'implantation d'un garage privé détaché à 4,81 mètres de la ligne de lot avant alors que le Règlement de zonage 601 prescrit une marge avant de 6 mètres.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

3. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

DONNÉ À VAL-DAVID, le 16 septembre 2025

(Signé)

_____
François St-Amour
Greffier-trésorier